

Éditorial

Identités et communautés en Neustrie mérovingienne

Laurent Verslype

«Le monde mérovingien, (...) c'est toute la population du royaume, dans son cadre politique et ecclésiastique, bref c'est la civilisation gallo-franque»¹

1. Introduction

Les thèmes traités lors de l'édition anniversaire des Journées internationales d'archéologie mérovingienne étaient, hasard des calendriers, placés en contrepoint de réunions de vingt ans antérieures : notamment les journées de Créteil sur l'inhumation privilégiée en 1984, l'exposition et le colloque de Rouen sur la Neustrie en 1985. On pourrait même évoquer, alors que le programme s'ébauchait en 2003, les 350 ans de la découverte de la sépulture de Childéric dans notre cité d'accueil, dont Raymond Brulet et l'équipe de Centre de recherches d'archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain ont éclairé l'environnement, comme c'est à présent le cas des cathédrales successives sises sous Notre-Dame, désormais inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans les Actes du colloque de Courtrai de 1980, consacré à l'Escaut mérovingien, sous la houlette d'André Van Doorselaer, R. Van Uytvanghe décrivait la vallée de l'Escaut, sous l'angle des textes, comme un «puzzle», où la plupart des pièces font malheureusement défaut. (...) Il concluait alors que «la source primordiale demeure l'archéologie, suivie sans doute de la toponymie et de la numismatique»². Les pièces rassemblées dans le présent volume complètent donc ce puzzle en respectant les lignes de force des thèmes archéologiques et historiques des sessions tournaisiennes : territoires, sociétés, économies, christianisation. Nous proposons d'en fixer le cadre général en décrivant à la fois le fonds culturel original et les étapes de l'évolution socio-culturelle mérovingienne. Sur le plan géographique, il sera donc question de communautés rurales et urbaines aux confins de l'Austrasie - de l'estuaire de l'Escaut au nord, à Laon et Dizy à l'est, et au pays de Loire au sud - ou au coeur de la Neustrie de Clovis II à laquelle nous pourrions nous référer ici, des Flandres au Calvados via le Val d'Oise. Sur le plan chronologique, nous titrons De Clodion à Otton lors de l'ouverture du colloque : nous traverserons effectivement les périodes mérovingiennes et carolingiennes, du Ve au Xe s.

Toutes les communications n'ont cependant pas été publiées dans ce volume, notamment lorsque leur sujet était déjà sous presse lors du colloque, ou avait alors

récemment été édité. Par souci d'exhaustivité, nous renvoyons d'emblée aux publications qui les accueillent aujourd'hui : W. Dijkman, *The Merovingian cemetery of Borgharen (Maastricht) and an early Frank named BOBO*, dans Taayke E., Looijenga J.H., Harsema O.H. et Reinders H.R., ed., *Essays on the early Franks*, Groningen, 2003, p. 212-230. (Groningen Archaeological Studies, 1) ; et R. Annaert et J. van Heesch (met medewerking van Arent Pol), *Een gouden muntschat uit het Merovingisch grafveld te Broechem (gem. Ranst, prov. Antwerpen)*, dans *Archeologie in Vlaanderen*, 8, 2001/2002, p. 229-256. Ajoutons que la teneur synthétique de la communication consacrée aux sarcophages de la crypte de Jouarre, à laquelle renvoie son auteur, avait été intégrée au Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 27, 2004 : G.-R. Delahaye, *Origines orientales de plusieurs des monuments funéraires des cryptes de Jouarre (France, Seine-et-Marne)*, p. 42-45. En outre, le lecteur se reportera à la publication du classement typo-chronologique des mobiliers de France septentrionale, ayant précédé de peu sa présentation à Tournai, par P. Périn, R. Legoux et F. Vallet, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° hors série, Saint-Germain-en-Laye, 2004 (réed. 2006).

2. Territoires

2.1. Une région métissée

Trois groupes germaniques influencent le peuplement de nos régions et en infléchissent le cours de l'histoire. Le premier, dit de la Mer du Nord, progresse vers la Gaule au IIIe s. Le groupe continental Rhin-Weser duquel émerge aux IIIe et IVe s. le noyau des liges des Francs et des Alamans, s'étend jusqu'à l'Elbe. Etablis au-delà de l'Elbe puis pénétrant jusqu'en Europe méditerranéenne sous la pression des Huns, les Germains orientaux viennent parfois assurer la sécurité des territoires du Nord-Ouest de la Gaule et de son littoral dès la moitié du IVe s., ou y épaulent les Francs jusqu'au début du VIe s.

Le groupe germanique de la Mer du Nord. Le groupe de la Mer du Nord est constitué des Angles, des Frisons, des Saxons, des Jutes et des Chauques. Les Frisons sont notamment établis dans les provinces néerlandaises

contemporaines de Frise et de Noord-Holland. Leur frange littorale sera progressivement délaissée du II^e s. au début du IV^e s., alors que les conditions de vie s'y détériorent. Dès cette période, vers 172-174 notamment quand ils atteignent les Gaules, les Chauques opèrent des incursions vers le sud-ouest. C'est au contact plus étroit des Frisons et des Chauques de la fin du II^e s. et au III^e s., et avec la montée de la pression saxonne en Frise orientale et en Drenthe, que se développent les caractères matériels qui reflètent leur présence dans le cadre certes anachronique de la Belgique contemporaine. Les productions locales de Frise orientale et de Basse-Saxe se distinguent par des décors géométriques (chevrons, cannelures, dépressions) et l'utilisation d'un dégraissant minéral. Par contre, vers la fin du III^e s. en Frise occidentale, on note l'incorporation de chamotte et de dégraissants organique et coquiller. Le décor géométrique en est absent. Ces changements de style et de technique de production surviennent donc simultanément à la baisse de population inégalement constatée de Frise occidentale à la Basse-Saxe, et aux mouvements de population ressentis chez nous durant la période chaotique dite des empereurs-soldats, à l'issue de la dynastie des Sévères entre 235 et 285. Tantôt exagérées, tantôt tempérées, les incursions de groupes germaniques se répètent indéniablement soit au départ du cordon littoral, soit au départ du sillon rhénan, à la faveur de la navigation côtière dans les estuaires et sur le réseau fluvial qui pénètrent alors profondément la plaine maritime d'une part, et à la faveur d'un dense réseau routier d'autre part. La chute du limes sous Valérien (253-259) força la réorganisation de la défense de l'Empire. Alors que Gallien (259-268) crée les corps mobiles de *comitatenses*, l'incorporation de Germains accélère paradoxalement leur présence dans nos régions, encore accentuée par l'établissement des lètes dans des secteurs stratégiques et dépeuplés, notamment sous Probus (270-282). En 275-276, un climat de sédition gagne l'Empire, et certains contextes d'abandon de sites gallo-romains de nos régions livrent un mobilier germanique à dégraissant minéral attestant une origine saxonne. Dès 277, les Francs occidentaux profitent du démantèlement du limes en aval de Xanten pour s'établir sur la rive gauche du Rhin.

2.2. Transmission et adaptation des traditions germaniques aux III^e et IV^e s.

Le matériel céramique et la typologie architecturale permettent d'identifier occasionnellement ces communautés établies par l'autorité ou fondées par des migrants, et de juger de leur implantation passagère ou pérenne. À l'ouest de l'estuaire antique de l'Escaut et jusqu'en Campine, des prototypes architecturaux du III^e et IV^e s. relèvent des traditions régionales qui se développent outre-Rhin, du Gelderland, à l'Oversijssel, le Drenthe et la Westphalie. Les céramiques décorées de chevrons y sont modelées à l'aide d'une pâte siliceuse régionale cette fois, dégraissée à la chamotte, ou d'éléments végétaux ou minéraux d'origine plutonique et métamorphique du Nord-Ouest de l'Allemagne. Cette originalité morpholo-

gique et technique plaide en faveur de productions locales à caractère domestique en filiation indirecte avec les traditions de Frise orientale, occidentale et de Basse-Saxe, ou au contraire importées de ces régions. La part de provenance directe, d'imitation ou d'héritage technologique des aires d'origine reste toujours difficile à établir. Elle n'en complète pas moins un fond culturel complexe greffé sur les héritages gallo-romains. Sur le plan funéraire, force est de constater la double discrétion de ces populations. D'une part, certaines transmettent la pratique de l'incinération occasionnellement pratiquée jusqu'au V^e et au VI^e s. D'autre part, la plupart de ces communautés se fond naturellement dans la population provinciale. Cette situation perdure jusqu'au dernier quart du IV^e s.

2.3. La ligue franque

Le groupe germanique du Rhin-Weser couvre jusqu'au nord des Pays-Bas et de l'Allemagne. Il comprenait principalement les Bataves, les Bructères, les Chamaves, les Chattes, les Chérusques, les Hesses, les Tencières, les Tubantes et les Usipètes. Vers la moitié du III^e s., les chefferies germaniques génèrent plusieurs coalitions durables. La ligue franque ne constitue pas un groupe unique ni homogène. À partir de la seconde moitié du IV^e s., leur désignation est cependant unanime dans les sources. La pénétration germanique de nos régions ne se comprend alors qu'à la lumière du contexte géo-politique, qui prévaut désormais sur le seul facteur ethno-géographique encore caractéristique du siècle précédent. Amsivariens, Bataves, Bructères, Chamaves, Chattes et Sicambres constituent ainsi une ligue tribale continentale qui prend pour dénominateur commun le qualificatif *frekkar*, franc, auquel répondra le nom de *Fraggoi*, *Franci*, les libres. Constance Chlore (293-306) en établit le groupe occidental comme *dediticii* au sud du pays batave dès 293-294 Eumenius, Panegyrique de C.C., VIII-IX). Sous la pression des Saxons et des Chamaves, les Francs forcent le limes vers la Belgique II en 341 (Zosime, *Historia nova*, III, 6). Constance II se résout à les établir en Toxandrie, en 342, en maintenant probablement leur statut. La Toxandrie comprend donc les régions occidentales de l'Escaut où Plinie localise les *Texuandri*, et, de Tongres à la région des rivières, s'étend aux provinces belge et néerlandaise de Brabant.

2.4. La fin des Saliens ?

Tandis que l'usurpateur Magnence recrute des soldats en leurs rangs entre 350 et 353, les Francs occidentaux poussent leur avantage dans l'Empire jusqu'en Germanie II en 357 et, vers 360, les Chamaves accentuent encore la pression territoriale des Francs le long du sillon Waal-Rhin. Encore victorieux dans la région de Jülich en 357, l'empereur Julien leur reprend cependant deux forts mosans en janvier 358 et les force à conclure la paix la même année à Tongres, tout en confirmant leur établissement en Toxandrie. C'est à cette occasion qu'Ammien Marcellin, à la suite de Julien qui les qualifie erronément de Salioi pour *saljon* - synonyme de *Fraggoi*, camarade

ou allié (Lettre aux Athéniens, VIII) - , consigne erronément la désignation des *Salii* comme peuple constitué (Rerum gestarum libri, XVII, 8). Deux groupes sont alors clairement constitués : aux Francs occidentaux de Toxandrie répond un groupe oriental rhénan. Il est révélateur que les deux termes Francs et Saliens, ne seront jamais associés dans les sources au sujet du premier. La qualification particulière des Saliens, couramment utilisée pour désigner la part de ces peuples originaires de l'Overijssel ou Salland, au confluent de l'Ijssel et de la Vechte sur les bords de la Zuiderzee, est donc aujourd'hui réfutée tant sur le plan géographique que sur le plan ethnique. À l'origine, le noyau continental des Francs comprenait sans doute également des Germains de la Mer du Nord : des Frisons, des Chauques et, peut-être même selon certains auteurs, des groupes saxons. Comme le souligne l'anthropologue Luc Buchet, « *Le peuple franc a bien existé mais le Franc ne peut répondre à une description figée. Être Franc n'était pas un état somatique mais avant tout une réalité culturelle* »⁴. La dernière mention des Saliens est de la plume de Sidoine Apollinaire, en 456 (Panégyrique d'Avitus, 235-237). Seul l'adjectif dérivé *salicus* restera ensuite en usage avec un sens juridique désignant l'ensemble des Francs, hommes libres de la nation franque, en vertu de la loi qui leur sera appliquée indistinctement.

Dans le troisième quart du siècle, un quadruple maillage défensif se met progressivement en place : sur les plateaux de l'Eifel/Hunsrück et Ardennes/Condruz (refuges de hauteur), au sein des établissements ruraux de plaine, agricoles et routiers (*burgi*, *castella*), autour des villes (*castra*), et le long du littoral (*litus saxonicum*). Théodose (379-395) y établit des contingents germaniques : par exemple Saxons à Vron et Thuringiens à Oudenbourg sur le littoral, Bataves à Arras en milieu urbain. Quant aux sites de hauteur, désaffectés depuis la période valentinienne, ils sont réattribués à de petits contingents germaniques qui les occuperont jusqu'au milieu du Ve s. Ces établissements et cette mobilité exacerberont l'impact culturel jusqu'alors archéologiquement discret des migrations barbares dans l'Empire. Des traits culturels nouveaux se développent. De Grande-Bretagne en Pannonie, ces marqueurs reflètent à la fois la relative homogénéité du port et des types d'accessoires vestimentaires, d'armes d'apparat ou de parures dans toute la sphère germanique européenne, et l'originalité des modes qui en déclineront les principes dans chaque royaume.

2.5. Envahisseurs, colonisateurs, défenseurs

L'idée qu'un groupe de population puisse à la fois piller et coloniser une région, servir l'empereur ou le combattre en même temps renforce évidemment l'idée de confusion qui règne alors et ne se comprendra qu'en considérant la diversité qui le caractérise. À partir de la moitié du IVe s., la présence germanique de nos régions ne s'entend qu'à la lumière du contexte géo-politique qui prévaut désormais. Notre connaissance des contextes d'entre la moitié du IVe s. et le Ve s. est certes établie mais les interprétations sur

la provenance des auxiliaires souvent détachés varient encore. Tandis que des dizaines de sites perdurent sur les contreforts condrusiens et ardennais de l'Est de la Belgique et en Meuse française, les tours de garde et les *castella* routiers sont abandonnés.

Les véritables fédérés, qui agissent au nom de l'Empire, joueront ensuite un rôle important dans la transition du Ve siècle. Ceux-ci accentuent d'une part la lente fusion des cultures germanique et gallo-romaine initiée par l'immigration précoce, les vétérans germaniques, les *gentiles dediticii*, les lètes et les groupes incorporés. D'autre part, plus que leur seule communauté, ils encadrent désormais les populations des régions qu'ils protègent et organisent. Au tournant du Ve s. entre le Rhin et l'embouchure de la Seine, une aristocratie de haut rang social et militaire naîtra de ce statut nouveau, annonçant leur rôle politique à la moitié du siècle. Dans le débat qui porte sur l'interprétation des contextes mobiliers comme marqueurs d'une fusion culturelle et/ou anthropologique, est apparue l'idée d'une prise de conscience d'un statut social particulier lié aux fonctions militaires plutôt qu'un caractère germanique intrinsèque ou seulement lié à une militarisation des territoires. Le long de nos côtes aussi, on prône également une influence directe et plus diffuse des mouvements de population le long des littoraux que celle des garnisons comme dans la région d'Oudenbourg, par ailleurs abandonnées dès le début du Ve s. par Honorius.

2.6. Emergence du monde gallo-franc

On s'accorde à dire que les « gallo-francs » constituent la population de nos territoires à l'avènement de la dynastie mérovingienne qui en est issue. Fusion d'une population mixte, celtique romanisée, parfois très localement germanisée aussi, son caractère avait effectivement notablement évolué avec la pénétration et la fixation des Francs dans le premier quart du Ve s. Sur le plan matériel, elle accentuera les usages funéraires introduits dès IVe s. dans les populations indigènes. La généralisation du rite de l'inhumation au détriment de l'incinération participe de cette évolution des usages gallo-romains auxquels se conformeront les Germains de nos régions. Les caractères culturels gallo-francs qui émergent de leur assimilation mutuelle sont également qualifiés de proto-mérovingiens jusqu'à la moitié du Ve siècle. Un des caractères les plus significatifs est le dépôt d'armes et la richesse des sépultures qui les introduisent, dont le caractère contraste avec les dotations ordinaires des provinciaux de souche, ou des *dediticii*, même enrôlés dans les *comitatenses*. En fait, les mobiliers dits germaniques dans le Nord de la Gaule, parmi lesquels les tombes des nécropoles romaines tardives à armes qui se distinguent des nécropoles gallo-romaines qui en sont naturellement dépourvues, reflètent une assimilation culturelle progressive et une étonnante standardisation formelle qui aboutira dans le second tiers du Ve s. Une diminution généralisée des offrandes alimentaires est constatée à partir de la moitié du IVe s. jusqu'à disparaître au tournant du Ve s., le dépôt multiple de

vaisselle et d'oboles se combine avec une importance croissante de la parure féminine et des accessoires vestimentaires. Ceux-ci reflètent l'originalité des styles germaniques des régions d'origine des populations concernées.

Les Francs côtoient d'autres groupes germaniques, du nord ou du centre de l'Europe qui comme eux précédemment, pratiquent encore la piraterie le long de nos littoraux du Rhin à la Gironde. Etablis en Bretagne depuis le dernier quart du IV^e s., ils colonisent à nouveau les régions maritimes septentrionales. L'influence des anglo-saxons, regroupant Saxons, Jutes et Angles, sera perceptible durant tout le Ve s. Des implantations rurales franques et peut-être également anglo-saxonnes à caractère civil sont ainsi documentées dans la seconde moitié du IV^e s. et la première moitié du Ve s. le long de la Deûle, de la Lys et de l'Escaut, jusqu'aux plateaux brabançons et limbourgeois. Elles sont révélées par des céramiques modelées à décor géométrique d'incisions verticales et diagonales en registres couvrants de chevrons notamment, de cannelures et de reliefs, de poinçons, et d'impressions au doigt et à l'ongle, à dégraissant minéral originaires de l'Elbe et du Weser, sont présentes au IV^e s. jusque sur les côtes, le long de l'Escaut, en Campine et en Limbourg au Ve s. Les cabanes à fonds excavés se multiplient sur les mêmes sites. On les trouve dans les établissements qui supplantent souvent directement une *villa* antique ou une de ses dépendances, et illustrent les nouveaux modes d'occupation et d'exploitation des campagnes. Comme dans les nécropoles contemporaines, les assemblages mobiliers de tous ces sites ressortent encore autant de la sphère gallo-romaine que germanique.

2.7. *Francie occidentale et Francia Rhinensis*

Les réformes infructueuses et l'abandon des frontières septentrionales de l'Empire en 402 donneront une plus grande liberté aux populations des régions frontalières qui s'établiront à l'ouest du Rhin et au sud du Danube. La Francia qui apparaît pour la première fois dans la Table dite de Peutinger désigne alors les territoires peuplés par les Francs outre Rhin. A la période mérovingienne, il y a deux Francies : l'une sur le bord du Rhin, citée vers 675 par le Cosmographe ou l'Anonyme de Ravenne en tant que Francia Rhinensis. Le foyer de ce territoire devait peu varier, même durant les périodes de migrations et la percée de différents peuples constitués sur la rive droite du fleuve, à jamais marquées de la date symbolique de 406/407 par saint Jérôme. A l'Est, le mouvement de l'expansion franque s'amorce vers 410 et fut provisoirement contré par Aetius en 428. A partir de 456, après avoir conquis Trèves à plusieurs reprises, ils poussèrent à nouveau de la Moselle jusqu'en territoire burgonde, et au départ de Cologne une vingtaine d'années plus tard, le long du Rhin jusque la Meuse, au contact des Francs occidentaux. Vers 475, ils étaient définitivement établis à Trèves, à Metz et à Toul. Les Francs occidentaux, déjà établis en Belgique II, en assurent toujours la sécurité. Clodion atteint la Somme après 443 et devient allié d'Aetius en 446. Majorien, après avoir vaincu les

Bagaudes d'Armorique et libéré Tours en 445/448, contraint cependant Clodion de s'établir dans la moyenne vallée de l'Escaut vers 450 au plus tard. En 451, les Francs, des Wisigoths, des Burgondes et des Armoricains composent l'armée « romaine » coalisée victorieuse des Huns aux Champs catalauniques, où d'autres Germains servaient tant Aetius qu'Attila. En 458 par exemple, Majorien recrute encore en Pannonie et dans le Barbaricum nord-danubien pour l'armée occidentale. A cette période s'achève donc la migration franque à proprement parler. Les divers groupes qui en sont issus occupent une vaste région : de la Westphalie jusqu'aux vallées rhénanes et mosellanes pour les Francs rhénans, de Drenthe à la frontière franco-belge actuelle pour les Francs occidentaux, dans la vallée de l'Escaut.

A partir du milieu du Ve s., les panoplies d'armes comme l'association de la hache profilée à l'angon chez les Francs, distinguent les caractères matériels des royaumes francs et alamans. Ces objets sont fabriqués dans des ateliers régionaux : ils n'équipent d'ailleurs pas que les groupes gallo-francs, comme on le voit dans le noyau saxon de la nécropole de Vron. De même, les épées telle celle du type Krefeld-Gellep sont fabriquées en Gaule du Nord avec les baudriers associés, les équipements damasquinés ou plaqués d'argent (umbos, plaques-boucles...) et les plaques-boucles réniformes caractéristiques. La dispersion de ces équipements semble refléter les mouvements de l'armée romaine et de ses contingents mixtes à travers tout l'Empire et ne reflètent pas exclusivement l'origine franque de ses possesseurs. Parallèlement, la dispersion des modes danubienne et orientale accompagne l'émergence simultanée des réseaux d'une élite supérieure dont les sépultures princières du troisième quart du Ve s. partagent un vocabulaire commun (types de fibules, composition des mobiliers). Les fourreaux, bouterolles, poignées d'épées, éléments de baudriers et de ceintures en or et cloisonnés de grenats reflètent l'influence des productions méditerranéennes, de tradition byzantine et moyen-orientale.

2.8. *L'expansion et la maîtrise territoriale : le Regnum Francorum*

A l'Ouest, depuis Tournai notamment, Childéric servait les intérêts de l'autorité romaine en la personne du *magister militum Galliarum* Aegidius. Ce dernier s'accapara l'administration de la région et fonda son autorité sur les terres du *foedus* en s'y faisant acclamer roi. L'exil thuringien de Childéric, *rex foederatus* déchu, dura huit ans (450-457/458). Rétabli et honorant son statut, Childéric combattit notamment les Wisigoths et les Saxons sur le front de la Loire, entre 457/458 et 464/465. C'est à la mort d'Aegidius que Childéric renforça définitivement son autorité au sud, et affirma sa suprématie sur les royaumes voisins tout en respectant les prérogatives de Paul puis de Syagrius, héritier des états romains entre Somme et Loire. A vrai dire, sans nier la consistance d'une dernière entité ressortant du pouvoir impérial même affaibli, on défend parfois l'idée de l'assujettissement du rôle politique de

Syagrius à celui de Childéric. L'administration de ce dernier dépassait vraisemblablement la seule Belgique II, contrairement à ce qu'une lecture restrictive de la lettre de Rémi de Reims à Clovis pourrait laisser supposer. La Vie de sainte Geneviève rédigée vers 520 assure par exemple que les Francs étaient établis à Paris depuis une dizaine d'années, soit depuis 476/477, quand le dernier empereur est déposé. Childéric aurait donc passé outre l'autorité de Syagrius (464/465-486/487) dès cette date, atteignant la Seine et concluant une alliance avec l'Ostrogoth Odoacre. Preuve ultime des troubles endémiques de cette période, une dizaine d'empereurs se succédèrent entre 451 et 476, soit entre l'assassinat d'Aetius puis celui de son commanditaire Valentinien III, et la fin « officielle » de l'Empire.

Au début du règne de Clovis (481/482), Syagrius nanti du titre fort débattu de *Romanorum rex*, avait reconquis la Belgica II jusqu'à la Somme avec Soissons pour résidence principale. Ce titre, peut-être hérité de son père Aegidius, témoigne plus sûrement de l'administration de la région par Syagrius à titre personnel après 476. Simultanément, à partir des années 480, l'influence des Francs rhénans, contrariés à l'Est par les Alamans, devint pressante. C'est un des raisons qui entraîna Clovis à rompre définitivement l'alliance déjà malmenée avec Syagrius vers 486/487. Il confortait par là à son tour son assise menacée en Belgique II, avant d'étendre son influence au sud de la Seine jusqu'à la Loire, vers 490. La Francie occidentale s'était muée en *Regnum Francorum* et elle prolongeait la destinée du dernier état romain de Gaule. Clovis établi à Paris, les véritables pôles d'attraction au cœur des rivalités entre Austrasiens et Neustriens seront Soissons, Reims, Verdun, Metz, Toul, Trèves, Cologne, Orléans, Tours, Autun, Rouen et bien d'autres cités encore des royaumes burgondes, alamans et wisigothiques. Les rôles de Cambrai, d'Arras, de Tournai et même de Maastricht, ne réémergeront véritablement qu'un siècle plus tard.

2.9. La culture mérovingienne

Depuis le troisième quart du Ve s., les dépôts funéraires dépendent tant des conditions économiques et sociales de la communauté à laquelle appartenait le défunt que de sa personnalité. Dès lors, les âges, les sexes et la richesse des familles sont autant de facteurs qui font varier non pas tant la nature que l'ampleur des dépôts et la qualité des parures d'une tombe à l'autre. Elles sont alors révélées dans la mesure tolérée ou régie par les usages coutumiers. Néanmoins, la prégnance du pouvoir central sur les territoires conquis des Gaules septentrionales, ou au contraire sa discrétion, influence l'expression des pouvoirs locaux et régionaux. Le nombre et la densité des sièges et des résidences urbains et ruraux, laïcs et ecclésiastiques, au nord de la Neustrie, contrastent par exemple avec la répartition des sièges d'autorité dans les cités austrasiennes voisines où la stabilité des sièges du pouvoir royal est mieux assurée.

Les études typochronologiques régionales illustrent une phase de transition des contextes mobiliers entre

470/480 au nord de la Seine, de la Somme à la Meuse, et plus largement de 480-480/490 à vers 500 plus à l'est, en pays rhénan notamment. Une évolution des modes et des équipements est ainsi observée entre l'expansion du royaume franc après la mort de Childéric (481-482) - Soissons (486), Zülrich (496) et sa consécration à Vouillé en 507 - et le premier grand partage du royaume (511). Du troisième quart du Ve s. au premier quart du VIe s., sous le règne de Childéric, de Clovis et de ses descendants, ces mobiliers caractérisent les zones d'influence franque et leurs périphéries comme autant de marqueurs du développement et de l'ancrage territorial franc dans la sphère administrative et ecclésiastique gallo-romaine investie (voir tableau, période A). C'est la période des véritables tombes dites de chefs, réparties dans les communautés régionales. Dans de nombreuses tombes à armes dites franques et dans les tombes féminines plus souvent, des éléments alamans, thuringiens, saxons se côtoient désormais, e.a. de l'estuaire de l'Escaut à l'arrière-pays de la Canche et de l'Authie. La récurrence des inhumations de chevaux et la résurgence de l'incinération est également caractéristique dans cette aire géographique à la fin du Ve s. et durant la VIe s. Elle l'est à vrai dire pour tout le cœur du Regnum, en Picardie et en Champagne. La mixité des contextes implique-t-elle une mixité de population ? Le débat actuel repousse l'idée d'une société totalement pluriculturelle : l'accent est mis sur l'évolution de populations assimilées, franques pour l'essentiel dans nos régions à partir de la moitié du Ve s., parfois qualifiées de gallo-romano-franques. Les mobiliers féminins gallo-romains du Namurois démontrent par exemple une assimilation des familles franques, alors que dans d'autres régions se diffusent de nombreuses parures dites germaniques d'origines diverses, parmi lesquelles l'apparition de la mode des fibules ansées appariées, qui perdure ensuite durant tout le VIe s. Cette mode germanique du Nord de la Gaule, pas exclusivement franque, est pétrie d'influences mutuelles alamans, thuringiennes, saxonnes voire danubiennes. Les productions caractéristiques de cette nouvelle culture sont produites localement comme en témoigne la production namuroise de fibules de type Gondorf, portées dans la seconde moitié du Ve s. La diversité originelle des Francs décrite plus haut trouve un écho naturel dans ces caractères partagés de la première phase culturelle mérovingienne. La genèse culturelle des royaumes barbares tempère parfois les tentatives d'évaluation de la perméabilité des frontières culturelles entre les entités territoriales du Ve et du VIe s., ou de discerner les marqueurs culturels tantôt franc, saxon, alaman, thuringien de populations dispersées à travers les royaumes mérovingiens entre la Manche et le Rhin. Les caractères ethniques dérivés que les objets et les rites matérialisent participent alors pleinement de la caractérisation du territoire, reflétant la pluralité et l'identité des groupes sociaux et économiques, ainsi que les idées et les valeurs religieuses et politiques qu'ils adoptent ou non, et les échanges qu'ils entretiennent. La présence de monnaies lombardes, byzantines et ostrogothiques sur plusieurs sites reflètent également ces contacts.

2.10. Francs et Mérovingiens

Les Francs et les premiers Mérovingiens sont donc mis en perspective dans la première section. Elle était consacrée à leur apparition, à leur implantation, ainsi qu'aux spécificités des sphères culturelles de l'Europe mérovingienne dont les témoignages se croisent dans le monde franc : transmission de traditions techniques importées ou laissées en héritage, mobilité des personnes et de groupes humains, échanges avec les mondes méditerranéen, byzantin et d'Europe centrale (P. PÉRIN et M. KAZANSKI), contacts directs et indirects avec le monde wisigothique d'un côté, relations avec les mondes saxon et thuringien et alamanique de l'autre, échanges avec le monde anglo-saxon encore (M. ROGGE, A. HENTON et J.-P. JORRAND, R. ANNAERT et J. VAN HEESCH), réminiscence et consistance des caractères francs germaniques (J.-P. LÉMANT et D. BILLOIN, C. FARNOUX, W. DIJKMAN).

3. Sociétés

3.1. Des « Reichsteile » aux « Teilreiche »³

En 507, les Francs rhénans s'allièrent à Clovis pour contrer les Wisigoths et les Alamans à Vouillé dont, 1500 ans plus tard, la mémoire historique sera célébrée au XXVIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Poitiers. Le *Regnum* s'était étendu vers le sud, à l'exception de la Septimanie. A la mort simultanée de Sigebert de Cologne et de son fils, ils l'élirent ou plutôt daignèrent l'élire pour roi. Son fils Thierry avait alors acquis l'Auvergne à titre personnel, tout en bénéficiant de la coalition momentanée. L'association de ce territoire à la *Francia Rhinensis* devait être définitive dès son héritage en 511. A cette date en effet, les parts de succession respectèrent l'intégrité du royaume de Cologne, au sein d'un territoire certes plus large. Thierry I établit une seconde capitale à Reims où demeurèrent ensuite ses successeurs, plus proche du cœur du royaume et de sa *cathedra regni* parisienne. Au-delà des filiations purement légendaires que nous avons très brièvement évoquées plus haut, l'intégrité des entités du monde mérovingien fut aussi entretenue sur le plan de l'onomastique, pratique légitimant les successions des souverains dans les différents royaumes en partage. La capitale ayant été recentrée de Reims à Metz, l'unité politique de la *Francia Rhinensis* fut par exemple respectée à la mort de Clotaire I en 561, avec l'élection de Sigebert I. Il en fut de même avec Gontran en Bourgogne. On soulignera le perpétuel paradoxe de l'unité politique des parties constituantes du *Regnum*, dont le foyer géographique se fixera dans l'Ile-de-France, alors que les *pars regna* ne connurent de véritable unité territoriale que sous les règnes majeurs de Clovis I, de Clotaire I puis de Dagobert I.

La situation conflictuelle interne se dégrada durant tout le VI^e s., avec les héritages qui suivirent le décès de Clotaire I en 561, et que les luttes fratricides multiplièrent

et influencèrent. Le système original des successions qui était né avec la présence dynastique franque dans nos régions était cependant étroitement maîtrisé comme l'attestent par exemple la promulgation territoriale des lois, notamment sous Childebert I, Clotaire I, Chilpéric I et Childebert II. Ces lois, ordonnances et autres édits annonçaient à leur manière la personnalité des royaumes du VII^e s. Dès la seconde moitié du VI^e s., les partages successoraux ménageaient par exemple la cohabitation des souverains avec les aristocraties régionales, surtout en Bourgogne et en Francie rhénane. La continuité politique était désormais assurée au-delà des partages ou des velléités annexionnistes des dynastes les plus puissants, à l'image des prétentions de Chilpéric I sur l'Austrasie.

3.2. Entre VI^e et VII^e s.

Les topographies et les dotations funéraires qui marquent le passage du VI^e vers le VII^e siècle soulignent la structure sociale de notre seconde période (B). Du second quart du VI^e s. au premier quart du VII^e s., les dotations funéraires et les modes d'inhumation sont la marque d'un rôle militaire et du statut social qui révèle la position régionale des familles dirigeantes des *regna*, conquérants et concurrents. Ainsi, la distribution des sites reflète la multiplication des petites communautés encadrées par les sièges domaniaux. Pourtant et paradoxalement, l'habitat du VI^e siècle est mal documenté. Après les années 520-530, des contrées rhénanes au littoral du nord-ouest de la France jusqu'à la Loire se développera la mode qui caractérise sans doute le mieux le monde mérovingien (B1). Dans la seconde tiers du VI^e siècle, l'uniformité avait gagné les contextes mobiliers (B2). Arguant de leur dispersion, les tombes les plus richement dotées sont depuis longtemps attribuées à une aristocratie foncière dont la fortune et le rôle économique est déterminant. Plusieurs étapes stylistiques caractérisent les révélateurs de cette élite : dans les années 560-570, après le décès de Clotaire premier, et de vers 600/610 à 620/630, alors que le port de l'habit et les techniques d'orfèvrerie se transforment. Ces dernières reflètent peut-être parallèlement la nature et les difficultés d'approvisionnement en pierres précieuses, dépendant de la praticabilité des axes de commerce orientaux. Cette véritable période de transition coïncide donc avec le règne unique qu'assure Clotaire II suite aux morts simultanées de Thierry II et de Sigebert d'Austrasie (613), jusqu'à sa propre mort en 629 (B3). Les caractères du VI^e s. disparaissent alors progressivement au profit de nouvelles expressions esthétiques, fruits d'une évolution sociale porteuse de nouvelles valeurs : habit, équipements et armes le reflètent conjointement.

3.3. Société, familles et élites

L'ensemble de ces caractères culturels additionnés trouve une place particulière dans la lecture des contextes funéraires (V. RASSART). Les pratiques, les rituels, les aménagements sépulchraux, les topographies cimetérielles nous invitent par exemple à soulever la question du contexte social. Aux niveaux des familles, des commu-

nautés, des domaines, des terroirs et des royaumes, les témoins matériels sont exploités en vue de restituer les sociétés et d'en comprendre sinon le fonctionnement, au moins la hiérarchisation. La deuxième partie de ces Actes tente d'apporter une part de réponse à ces sujets, en abordant successivement la structuration des groupes familiaux aristocratiques et le rôle qu'y jouent les femmes (E. SANTINELLI), et une série de nécropoles exemplatives, récemment explorées ou étudiées (Grez-Doiceau, Fréthun, Bloville, Offin, Broechem : O. VRIELYNCK, J.-C. ROUTIER, R. ANNAERT). Une considération synthétique des critères archéologiques utiles à l'identification et à l'étude des groupes de population dite privilégiée en Belgique complète ces illustrations monographiques (S. DE LONGUEVILLE). Les exemples sélectionnés relient ainsi parfaitement les plateaux de la Belgique centrale à l'estuaire de l'Escaut et aux régions côtières du Boulonnais et de l'Authie, résumant les enjeux de l'évolution de l'occupation, de la (ré-) appropriation, et de l'exploitation de nos campagnes.

Enfin, en contrepoint de la considération des structures sociales, une approche inhabituelle des usages culinaires qui touche au mode de vie et à certains rituels festifs des élites mérovingiennes, est proposée par L. PLOUVIER. A qui s'en étonnerait, et en dépit de l'intérêt complémentaire que nous portons naturellement aux études archéozoologiques et paléobotaniques sur nos sites d'habitat ou dans nos contextes funéraires, il est également bon de souligner que cette contribution constitue un complément direct du *convivium* historique organisé à Tournai. Une centaine de convives avaient ainsi pu célébrer dignement - et authentiquement - l'anniversaire de l'AFAM dans le cellier médiéval de l'ancienne abbaye Saint-Martin de Tournai. Nul doute que la contribution historique et expérimentale conduite conjointement par Yves Cousin, brillant interprète, et par Lilane Plouvier, chef d'orchestre intransigeante, trouve une place particulière dans notre lecture des sociétés mérovingiennes. Signalons que leur « partition » est désormais éditée dans *Festins mérovingiens* (dir. Lilane Plouvier et Alain Dierkens).

3.4. Les *tria regna* et la « Neustrie »

Ponctuant cette période troublée, après Dormelles en 600, le reliquat du *regnum* occidental de Chilpéric était cantonné au Rouennais. C'est de cette « petite Neustrie » que Clotaire II exerça la *monarchia regni* obtenue presque malgré lui, après l'éviction de Brunehaut en 613/614. C'est alors que la Neustrie naissante prit corps, devenant une réalité politique. Le tournant dans l'histoire sociale et culturelle mérovingienne souvent placé vers 600 n'intervient plus précisément qu'à l'issue de la première décennie du VIIe s. Les éléments stylistiques émergents à cette date sont désormais codifiés et répondent à un discours esthétique dont le sens ne déclinera qu'après la moitié du même siècle : il s'agit du passage définitif du style géométrique au style animalier. C'est par ailleurs en 614 qu'un acte déterminant intervient avec l'Edit de Clotaire II dit de Paris puis la promulgation de la loi dite ripuaire (vers

620): ces documents consacrent notamment les principes d'immunité foncière et de la dépendance des tenures. Ce principe de fixation des populations ira croissant - fiscalité oblige - et servira le développement des réseaux paroissiaux. Ces derniers constituent donc aujourd'hui une des bases d'analyse rétrospective de l'occupation des sols à la période mérovingienne. Vers 642/643, la *Vita Columbani* de Jonas de Bobbio (I, 24) désigne pour la première fois la *Neustria*, peuplée des *Neustrasii*. *Austria*, *Austrasia* et *Austrasii* apparaissent plus tôt chez Grégoire de Tours, à la fin du VIe s. (*Hist Franc.*, V, 14 et 18 ; *De Virt. Martini*, IV, 29). Définies par des Francs de Bourgogne, la signification géographique d'*Austria* paraît aussi claire que ne l'est l'absence de qualificatif pour la Francie occidentale à la même période. *Neuster* définit-il la partie occidentale du *Regnum*, à l'instar des appellations lombardes qui possèdent ce sens au nord de l'Italie ? Quoiqu'il en soit, l'appellation reprise avec une tendance chauvine chez le Pseudo-Frédégaire (III, 71 et IV, 60), s'applique dans un contexte politico-administratif spécifique, et géographique. Restera simplement Franc, sans qualificatif, tout sujet des régions parisienne, rouennaise et flamande, soit le territoire de la Neustrie mérovingienne. En fait l'intégrité territoriale des *tria regna* donna naissance à la nouvelle acception de *Franci*, tout sujet n'étant pas de nationalité étrangère à la *patria*. Ce sont ces nouvelles acceptions de saliques et de Francs qui seront héritées par les empereurs carolingiens successifs, notablement réduites tant dans l'Ouest roman que dans l'Est thiois, jusqu'à ce que la dynastie capétienne élise le nom de France.

A partir du VIIe s., l'aristocratie s'arrogea de plus en plus fermement le droit de représenter leur *regnum*, dépassant leurs dissensions internes. Avant même d'être qualifiées de ces noms, Austrasie, Bourgogne et Neustrie avaient donc supplanté les royaumes des Burgondes, des Wisigoths, la *Francia Rhinensis* et le royaume occidental. La Neustrie concentrait cependant toujours de nombreux foyers domaniaux, religieux et culturels agglomérés dans le périmètre de l'état romain du Ve s. Dans la lignée de Clotaire II, Paris sera alors véritablement instituée capitale, succédant à Rouen, et continuant l'histoire de la lointaine *cathedra regni* de Clovis. Dès cette période, Neustrie désigna tout ce qui n'était ni austrasien ni bourguignon, au sens mérovingien. L'hérité du pouvoir dynastique sur un territoire indivisible succéda définitivement aux partages saliques, accentuant la généalogie des lignages familiaux qui émergeaient alors, à la faveur des grandes familles aristocratiques. L'indépendance relative et la permanence de chaque royaume fut personnalisée par le *maior domus*, devenu un rouage essentiel entre le roi et l'aristocratie. Le pouvoir administratif et judiciaire monopolistique était également tombé aux mains des grandes familles aristocratiques, à la faveur de la territorialité des lois édictées depuis la seconde moitié du VIe s. Jusque Dagobert I même, la légitimité du pouvoir sur le *Regnum* sera pourtant toujours associée à l'Ouest neustrien bien que, formellement, aucun sacre ne fut jamais conféré

avant Pépin le Bref. C'est sous le règne de Dagobert que la Neustrie devint un royaume à part entière. C'est aussi à sa mort en 639 que les luttes entre les aristocrates neustriens et austrasiens accentuèrent la division entre les deux grands territoires. En dépit d'une historiographie peu flatteuse, Dagobert avait effectivement conféré une véritable dimension européenne à la Neustrie, tant culturelle que politique. Cela souligne d'autant plus l'importance symbolique du geste de Pépin, manifestant spectaculairement sa mainmise sur le pouvoir des deux royaumes, à Saint-Denis. Les Carolingiens à sa suite, assureront le leur en accentuant notamment le rôle funéraire de Saint-Denis, après Dagobert et Clovis II, supplantant Saint-Germain-des-Prés.

3.5. La rupture du VIIe s.

Au tournant du VIe et du VIIe s., les contextes les plus typiques des régions les mieux documentées, avec longue épée et éperon par exemple, coïncident fréquemment avec la distribution des domaines, parfois cités dans les sources écrites. Au-delà de leur dispersion territoriale, quand elles sont regroupées et/ou isolées des nécropoles, les nouveaux critères de distinction de l'élite dans les cimetières illustrent la conscience de classe qui anime les familles. Le règne unique de Dagobert premier qui succède à Clotaire II (C1) marque l'apogée que constitue notre dernière étape chronologique basée sur l'examen des mobiliers et de la topographie funéraires ainsi que des modes d'inhumation. Son grand règne sur l'Austrasie (623), la Bourgogne, la Neustrie (629) et l'Aquitaine (632) reflète une grande vitalité culturelle et économique dans laquelle les fondations religieuses et, surtout, la multiplication de leurs exonérations fiscales, apporteront une contribution majeure. Néanmoins, l'affirmation des aristocraties locales, qui contribuera beaucoup à l'affirmation simultanée du christianisme, minera bientôt le fondement de la dynastie. Dès le second tiers du VIIe s., la naissance et la filiation familiale - autrement dit la noblesse embryonnaire - prévalent alors dans la qualification sociale, contrairement à l'aristocratie de fonction et guerrière de la fin du Ve s. et du VIe s. La littérature historiographique reflète cette évolution, attribut du règne de Dagobert. Sophistication et schématisation accompagne la raréfaction des dotations funéraires. C'est ce qu'illustrent les évolutions stylistiques des applications de la damasquinure. La symbolique matérielle partagée mais personnalisée dans chacun des groupes ethniques de la période des Migrations, sert la démonstration de l'identité et de la distinction sociale. Les démonstrations rituelles variables incluent donc évidemment des paramètres religieux et sociaux. Leurs matérialisations régionales ou locales reflètent vraisemblablement des choix de nature idéologique, eux-mêmes reflets des mouvances politiques, en particulier dans les territoires périphériques ou limitrophes.

Les modes d'expression de la solidarité des familles aristocratiques soutend désormais la nature personnelle et héréditaire du pouvoir. Nous avons placé cette étape

d'évolution entre 660/670 et 714/715, c'est-à-dire au plus fort de la crise de la royauté (C2). Elle accompagne le développement irréversible de la puissance privée ou ecclésiastique fiscale et foncière en général et l'émancipation politique des aristocraties austrasiennes en particulier. Elle sera ensuite suivie par une étape de transition survenant autour des années 714/715 et 720 (C3). A partir de cette période en Grande Bretagne (720/730), à l'extrême ouest, les témoignages matériels de démarcation par rapport à l'avancée du christianisme ne sont plus une pratique élitiste mais résultent d'une perte de sens des symboles hérités, dénaturés. A l'extrême est, vers 719/720 chez les Alamans, l'influence franque et de l'Eglise mérovingienne accompagne l'édiction des nouvelles lois qui traduisent bien la structure d'une société totalement différente de celle à qui étaient destinées les textes législatifs mérovingiens du Ve et du VIe s. Durant cette période, les dotations funéraires et les modes d'inhumation représentent une marque du pouvoir foncier local et domanial qui consacre les propriétaires terriens et les acteurs d'une économie décloisonnée dans les "grandes" Neustrie et Austrasie du VIIe et du VIIIe s. Ainsi, depuis le VIIe s., la compétition qui régit l'accession à des statuts supérieurs induit à la fois une démarcation de plus en plus radicale, surtout dans les régions périphériques du royaume franc chrétien où l'opposition politique se combine à une opposition religieuse de la sorte instrumentalisée. Certaines marques stéréotypées de prestige servent ainsi les élites christianisées ou non avec des buts opposés. La topographie, la forme monumentale et le privilège de la terre ou de l'enceinte consacrée les distinguent désormais. La légitimation du pouvoir par les rois francs, détenteurs de la *principalis potestas*, et dotés du titre de *gloriosissimus rex*, s'inscrit dans la continuité du *Regnum*. La Chronique du pseudo-Frédégair, par ces sources, sera l'écho des concepts politiques de l'élite aristocratique laïque de la moitié du VIIe s. Ces conceptions s'accompagneront du renouvellement de l'exercice héréditaire du pouvoir, notamment lié à la perception de la parenté, et qui serviront les prétentions des grandes familles austrasiennes face à la déliquescence intermittente du pouvoir royal, favorisant un système souvent qualifié de «gouvernement par minorité du roi». Cette longue phase de transition se place donc entre vers 714/720 et 750/751 (C3). Les missions ont alors gagné la périphérie des royaumes et le pouvoir est désormais sacralisé avec l'avènement de Pépin. En 751, l'abbé Fulrad de Saint-Denis et l'évêque Burchard de Würzburg demandaient en effet au pape Zacharie, s'il était «bon ou mauvais que des rois fussent dans le royaume franc sans y exercer le pouvoir ?». La réponse anticipa de peu l'élection et le sacre de Pépin le Bref : «Mieux vaut appeler roi celui qui exerce effectivement le pouvoir, afin que l'ordre ne soit pas troublé». Il faut cependant attendre la seconde moitié du IXe s. pour observer le passage d'un droit familial de la sépulture à une obligation chrétienne du lieu d'inhumation. Cette tendance est intimement liée à la fixation et à la domiciliation *de facto* des populations dans les réseaux paroissiaux en développement. Le monde antique avait définitivement basculé vers le monde médiéval.

4. Economies

4.1. Communautés rurales

Dès le troisième quart du Ve s., les divisions politiques et le cloisonnement des évêchés pérennisant les sphères administratives antiques ont accentué le rôle des frontières verticales qui contribuent notamment à marginaliser l'Escaut et toute la Neustrie septentrionale durant le VIe s. Transposées à plusieurs reprises et en dépit de liens est-ouest séculaires - les voies antiques relient cependant les cités antiques, les confins de la Neustrie et de l'Austrasie ainsi que les diocèses septentrionaux du Rhin au détroit du Pas-de-Calais - elles sont également en opposition avec les régions culturelles encore révélées par la linguistique et la toponymie. Les campagnes traversées par ces axes avaient connu une rupture d'échelle d'exploitation des terres dès le IVe. La plupart des établissements ruraux avaient été délocalisés, abandonnés ou restructurés dans le courant du IIIe s. Au Ve s., l'héritage des structures foncières du Bas-Empire se combine avec le regain des édifices en bois. Les établissements mérovingiens s'inscrivent donc dans ce nouveau canevas. En effet, si la taille des exploitations a varié et s'est amoindri, leur base économique est toujours aussi large : la qualité de la propriété change, les circuits de concentration des ressources aussi, puis ceux de leur redistribution et de leur transformation. Ils témoignent donc à la fois du maintien des usages gallo-romains traditionnels d'origine celtique, et du regain d'une économie agraire dont la relation plus étroite à l'environnement immédiat induit l'adoption de structures caractéristiques. Le regroupement des unités d'exploitation et des hommes libres annonce les établissements ruraux mérovingiens classiques, *villae* qui sont également le support des pouvoirs locaux, basées à la fois sur la *domus* et sur la *Sippe*. Les textes, pas plus qu'ils ne détaillent le statut des habitants de ces communautés plurifamiliales, ne hiérarchisent pas non plus ces regroupements de maisonnées dans des établissements polynucéaires. Les mêmes textes révèlent cependant, certes tardivement, la composition de ces *curtis* et *villa*, leur voisinage et leur organisation. Cette évolution du monde rural est simultanée aux transformations urbaines, irréversibles dans la seconde moitié du VIIe s. La viabilité des agglomérations en voie d'urbanisation ou de renaissance à cette période, *vici* mérovingiens et cités épiscopales, repose sur la capacité de surproduction du monde rural et sur les réseaux de concentration des ressources, ainsi que sur la proximité très grandes de ces deux sphères. Les caractères de quelques régions et établissements ruraux ont pu être précisés dans la grande Neustrie mérovingienne et à ses confins (C. DEVALS, A. VALAIS), ceux des habitats aristocratiques mis en exergue (V. HINCKER), l'importance et l'évolution de leurs équipements domestiques et communautaires précisés (G. BRULEY-CHABOT), et la relation entre le monde funéraire, l'habitat et ses zones artisanales également approchés (G. VERBRUGGHE et D. CARRON).

4.2. Paysages maritimes et fluviaux, échanges

Plus Nord des régions considérées est reconnue une des limites de l'influence méridionale de l'architecture germanique d'outre Rhin, de la plaine maritime aux plateaux et vallées limbourgeoises belges et néerlandais. Dans ces régions comme sur d'autres littoraux méridionaux, une nouvelle vague de migration saxonne est identifiée au VIe s. Elle est matérialisée par ces traditions architecturales et de production céramique. Dans la plaine maritime, les maisons-étables des types Odoorn B et Gasselte A et B découvertes entre le VIe et le XIe s., trouvent leurs parallèles typologiques entre les régions du Texel, de Veluwe et de Westphalie. Ce cadre typologique qui couvre jusqu'au Danemark contraste avec les établissements mérovingiens classiques évoqués ci-dessus. Sur les sites côtiers de Flandre, les céramiques tournées du répertoire mérovingien et des importations rhénanes côtoient désormais les céramiques à dégraissant de paille hachée et de crottin. Celles-ci dérivent indirectement du groupe des productions côtières frisonnes par l'entremise de leur héritage anglo-saxon. Elles connaissent une évolution parallèle à celle de leurs régions originelles et des autres régions qui les ont accueillies, en Grande-Bretagne par exemple, au gré des générations successives.

Les couloirs côtier et hydrographiques sont donc un élément de décroisement du territoire qui favorisent la dissémination de ces traits culturels jusqu'au cœur de la Neustrie, sur la Somme et sur la Seine, de Rouen à Anvers en passant par Quentovic. Les caractères des sites mis en évidence du littoral brugeois à la Normandie, en témoignent dans la longue durée. La proximité de la plaine maritime et notre présence, en 2004, sur les rives scaldiennes, nous ont naturellement invité à examiner de plus près ces paysages dans notre région d'accueil. L'interaction avec le paysage des littoraux et, en l'occurrence, la plaine maritime sablonneuse, ainsi que les conditions d'occupation de ces régions, font l'objet de deux articles directement complémentaires (D. TYS et Y. HOLLEVOET). Mais par-delà ces régions, l'économie des axes maritimes et celui du vecteur économique complémentaire qu'est le fleuve, nous conduit plus particulièrement à en observer un révélateur inattendu sur le continent : singulièrement, l'identification d'ovins polycères, notamment «mérovingiens», révélerait les routes de contact avec l'Europe septentrionale (O. PUTELAT). Le long des fleuves s'échelonnent évidemment des agglomérations portuaires qui, promises à un développement économique important, marqueront durablement le paysage médiéval de nos régions. Une étude détaille les phases de développement du site namurois dit du Grognon (R. VANMECHELEN et collaborateurs), tandis que Florian MARIAGE approche plus globalement des dynamiques similaires de développement le long de l'Escaut. Concernant les échanges, les techniques et leurs traditions, les études archéométriques sont incontournables dès que les mobiliers sont soumis à une étude de provenance, visant l'identification de fabriques locales et régionales ou de produits

échangés. Une brève approche de la verrerie mérovingienne en Belgique est ainsi présentée par J. CESSION-LOUPE, L. MARTINOT, G. WEBER et J. GUILLAUME.

5. Christianisation

Dans les villes, l'établissement de l'évêque semble assurer la continuité des missions urbaines, s'accaparant au passage de nombreuses prérogatives civiles. Les conditions d'équilibre territorial du VII^e s. effaceront la faiblesse ou renouvelleront le rôle économique de la ville du Ve et du VI^e s. Parallèlement, les agglomérations urbanisées plus modestes concentrent à nouveau les activités artisanales de transformation, consacrant la disparition du *vicus* antique. Elles peuvent néanmoins parfois renaître de *vici* antérieurs, de délocalisations topographiques en adéquation avec les nouveaux critères de développement économique dans nos campagnes, ou à partir de sièges ruraux dont l'émancipation repose sur quelque fonction de pouvoir particulière, tantôt laïque, tantôt ecclésiastique. Se manifestant tout d'abord comme une place centrale parmi les autres, à l'instar de certains sièges domaniaux, elle verra naître les zones d'échange, préfigurant encore les marchés médiévaux, à la faveur de leur position aux carrefours fluvio-routiers. A l'époque carolingienne, l'érection ou l'entretien de fortifications et la régulation des quartiers marchands et portuaires caractérisent le sort quasiment stéréotypé des agglomérations urbanisées du IX^e et du Xe s. Rétrospectivement, ce sont les agglomérations (ré-) émergentes du VIII^e s. qui fixent le premier réseau urbain médiéval. Contrairement à la période gallo-romaine, l'agglomération urbaine ne s'imposait pas. Elle naît ou renaît, durable, grâce à une conjoncture économique qui en tolère le modèle. Parallèlement, dans le monde rural, la concentration des habitats ruraux n'est majoritairement documentée que par les sites abandonnés qui, contrairement aux agglomérations urbaines pérennes, n'en reflètent donc pas véritablement l'évolution. A défaut d'une archéologie ciblée à l'image des pratiques urbaines, la filiation avec nos villages et hameaux médiévaux est encore largement soustraite au regard. Outre notre connaissance des sièges épiscopaux urbains, l'histoire ecclésiastique et des ressorts paroissiaux offre une première approche des structures rurales. Une analyse est ainsi consacrée à la christianisation des campagnes dans la province ecclésiastique rémoise (B. MEIJNS), tandis que la seconde étudie plus spécifiquement le culte des saints au cœur même du chef-lieu de diocèse tournaisien (C. MÉRIAUX). A la faveur du thème, les premiers résultats des recherches régulièrement conduites depuis 1996 à la cathédrale Notre-Dame de Tournai, sont résumés ici en ce qui concerne plus particulièrement la période mérovingienne (C. BONNET et R. BRULET).

Les territoires de la Neustrie septentrionale révèlent un

brassage important de traditions culturelles, religieuses et économiques durant toute le premier haut Moyen Age. A l'aide de toutes ces sources matérielles et écrites additionnées, les études portant sur la continuité régionale et les occupations des territoires, interdisciplinaires, sont donc pleines de promesses si l'on adopte une méthodologie adéquate. Avec la fixation durable des limites diocésaines et civiles, puis la consécration de la frontière politique au cours de la période carolingienne de part et d'autre de l'Escaut, nous avons un terme en vue. Ainsi était tracé le cheminement scaldien de ces 25^e Journées, du Ve au Xe siècle. Ces Actes en répercutent les travaux fructueux.

Notes

1. Werner 1996, p. 22 : n. 52.
2. Van Uytenghe M., *La vallée de l'Escaut et de ses affluents à l'époque mérovingienne: le témoignage des textes*, In : Van Doorselaer, *De Merovingische beschaving...*, p. 25.
3. Expression empruntée à Werner 1989, p. XVIII.
4. Buchet L., *A propos de l'anthropologie physique des Francs*, In : Périn et Feffer, *Les Francs...*, p. 367.

Orientation bibliographique

Cette sélection ne prétend en aucun cas être exhaustive ni ne constitue l'apparat critique véritablement complet du présent éditorial. A quelques références particulières près, elle comprend notamment des volumes de mélanges, des catalogues d'exposition et actes de colloques qui rassemblent de nombreux articles souvent mis à profit ici. Nous renvoyons donc aux sommaires de chacun de ces volumes.

Actes des VIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Soissons (19-22 juin 1986). *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1988.

Atsma H., dir., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international* (Beihefte der Francia, 16/1 et 2), Sigmaringen, 1989.

Bautier R.H., *Sacres et couronnements sous les Carolingiens et les premiers Capétiens*, In : *Recherche sur l'histoire de la France médiévale. Des Mérovingiens aux premiers Capétiens*, Paris, 1999, vol. 2, 7-56.

Bayard D. et alii, *La Picardie. Berceau de la France. Clovis et les derniers Romains*, catalogue d'exposition, Amiens, 1986.

Bintliff J. et Hamerow H., éd., *Europe Between Late Antiquity and the Middle Ages. Recent archaeological and historical research in Western and Southern Europe* (British Archaeological Reports. International Series, 617), Oxford, 1995.

Böhme H. W., *Adel und Kirche bei den Alamannen der Merowingerzeit*. *Germania*, 74-2, 1996, 477-507.

- Böhme H.W., *Adelsgräber im Frankenreich. Archäologische Zeugnisse zur herausbildung einer Herrschaft unter den merowingischen Königen. Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 40-2, 1993, 397-534.
- Böhme H.W., *Der Frankenkönig Childerich zwischen Attila und Aëtius. Zu den Goldgriffspathen der Merowingerzeit*, In : *Festschrift für Otto-Herman Frey zum 65. Geburtstag* (MSVF, 16), Hitzeroth, 1994, 69-110.
- Carver M.O.H., ed., *The Age of Sutton Hoo. The seventh century in North-Western Europe*, Woodbridge, 1992, 2e réed. 1999.
- Duvosquel J.-M. et Dierkens A., éd. *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges offerts à G. Despy* (Centre belge d'Histoire rurale. Publication 97), Liège, 1991.
- Duvosquel J.-M., éd., *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux. Un problème archéologique et historique. 14e Colloque international. Spa, 6-8 sept. 1988. Actes* (Pro Civitate. Collection Histoire, série in-8°, 83), Bruxelles, 1990.
- Favier J., *Charlemagne*, Paris, 1999.
- Fuchs K., Kempa M., Redies R. et Theune-Großkopf B., *Die Alamannen*, begleitband zur Ausstellung, Stuttgart, 1997.
- Gaillard de Semainville H., dir., *Les Burgondes. Apports de l'archéologie. Actes du colloque international de Dijon. 5-6 novembre 1992*, Dijon, 1995.
- Geary P.J., *Naissance de la France. Le Monde mérovingien* (Champs, 274), Paris, 1993 (trad. de l'éd. anglaise par J. Carlier et I. Detienne, 1988, Paris, 1989¹).
- Goffart W., *Barbarians and Romans A.D. 418-584: The Techniques of Accommodation*, Princeton, 1980.
- Hamerow H., Hollevoet Y. et Vince A., *Migration Period Settlements and 'Anglo-Saxon' Pottery from Flanders. Medieval Archaeology*, 38, 1994, 1-18.
- Heinzelmann M., *Gregor von Tours (538-594), "Zehn Bücher Geschichte". Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6. Jahrhundert*, Darmstadt, 1994.
- James E., *Burial and Status in the early medieval West. Transactions of the Royal Historical Society*, 5e s., 39, 1989, 23-41.
- James E., *Les Origines de la France: de Clovis à Hugues Capet (de 486 à l'an mil)*, Paris, Errance, 1986 (trad. de l'éd. anglaise, 1982).
- Jankhun H., Schützeichel R. et Schwind F., *Das Dorf der Eisenzeit und des frühen Mittelalters. Siedlungsformwirtschaftliche Funktion-soziale Struktur. Bericht über die Kolloquien der Kommission für die Altertumskunde Mittel- und Nordeuropas in den Jahren 1973 und 1974* (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologische-historische Klasse.III, 101), Göttingen, 1977.
- Kaiser R., *Das römische Erbe und das Merowingerreich*, Munich, 1993.
- Le Jan R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale* (Université de Paris I. Panthéon Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale, 33), Paris, 1995.
- Le phénomène des grandes «invasions», *réalité ethnique ou échanges culturels. L'anthropologie au secours de l'histoire. Actes des premières Journées anthropologiques de Valbonne (16-18 avril 1981)* (Notes et monographies techniques, 12), Valbonne, 1983.
- Lebecq S., *Les origines franques. Ve-IXe siècle*, In : *Nouvelle histoire de la France médiévale*, vol. 1 (Points. Histoire), Paris, 1990.
- Legoux R., Périn P. et Vallet F., *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* (Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne, hors-série), Saint-germain-en-Laye, 2004.
- Lodewijckx M., éd., *Bruc Ealles Well. Archaeological Essays concerning the Peoples of North-West Europe in the first Millenium A.D.* (Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae, 15), Leuven, 2004.
- Lodewijckx M., red., *Contributions à l'étude de la continuité de l'habitat. Acta Archaeologica Lovaniensia*, 33, 1994.
- Marin J.-Y., dir., *Les Barbares et la Mer. Les migrations des peuples du nord-ouest de l'Europe du Ve au Xe siècle*, catalogue d'exposition, Caen, 1992.
- Périn P. et Feffer L.-C., éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles-le-Chauve (VIIe-IXe siècles)*, catalogue d'exposition, Rouen, 1985.
- Périn P. et Feffer L.-C., *Les Francs. 1. À la conquête de Gaule ; 2. A l'origine de la France*, Paris, 1987.
- (Errance. Collection Civilisations), réed. révisée et augmentée, en un volume, Armand Colin, Paris, 1997.
- Périn P., *La progression des Francs en Gaule du Nord au Ve siècle. Histoire et archéologie. Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 46, 1998, 5-16.
- Périn P., *Possibilités et limites de l'interprétation sociale des cimetières mérovingiens. Antiquités nationales*, 30, 1998, 169-183.
- Peytremann E., *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle* (Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, XIII), Saint-Germain-en-Laye, 2003, 2 vol.
- Randsborg K., *The birth of Europe. Archaeology and social Development in the first Millenium* (Analecta romana Instituti danici. Supplementum, 16), Roma, 1989.
- Rouche M., dir., *Clovis. Histoire et mémoire. 1. Le baptême de Clovis*, l'événement, Paris, 1997.
- Rouche M., *Clovis*, Paris, 1996.
- Rouche M., *Remarques sur la géographie historique de la Neustrie*, In : *Atsma, La Neustrie...*, 1-24.
- Sarfati H., Verwers W.J.H., Woltering P.J., *In discussion with the Past. Archaeological studies presented to W.A. van Es*, Zwolle-Amersfoort, 1999.

- Steuer H., *Frühgeschichte Sozialstrukturen in Mitteleuropa. Eine Analyse der Auswertungsmethoden des Archäologischen Quellenmaterials* (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologisch-Historische Klasse, Folge III, 128), Göttingen, 1982.
- Story J., éd., *Charlemagne. Empire and Society*, Manchester, 2005.
- Taayke E., Looijenga J.H., Harsema O.H. et Reinders H.R., éd., *Essays on the early Franks* (Groningen Archaeological Studies, 1), Groningen, 2003, p. 128-149.
- Thollard P., éd., *Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire. Actes de la XVIIe Journée d'études du Centre de recherches archéologiques de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille III (archéologie régionale)*, Lille, 3 décembre 1994. *Revue du Nord*, 77, 1995.
- Vallet F. et Kazanski M., *La noblesse romaine et les chefs barbares du IIIe au VIIe siècle* (Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 9), Rouen, 1995.
- Vallet F. et Kazanski M., *L'armée romaine et les Barbares du IIIe au VIIe siècle* (Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 5), Saint-Germain-en-Laye, 1993.
- Vallet F., Kazanski P. et Périn P., dir., *Des royaumes barbares au Regnum Francorum. L'Occident à l'époque de Childéric et de Clovis (vers 450-vers 530). Actes des XVIIIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne. Saint-Germain-en-Laye. Musée des Antiquités nationales, 23-24 avril 1997. Antiquités nationales*, 29, 1997.
- Van Doorselaer A., dir., *De Merovingische beschaving in de Scheldevallei. Handelingen van het internationaal colloquium. Kortrijk, 28-30 oktober 1980* (Westvlaamse Archaeologica Monografiën, 2), Kortrijk, 1981.
- Verhulst A., *The Rise of Cities in North-West Europe*, Cambridge-Paris, 1999.
- Verslype L., «Limites sans frontières». Réflexions sur la perception archéologique de l'espace en Neustrie septentrionale (Ve-VIIIe s.), In : *Territoires et frontières en Gaule du Nord et dans les espaces septentrionaux francs. Table-ronde, Valenciennes. Mai 2002. Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Centre de Recherches Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHiCC). Revue du Nord*, 85-351, 2003, 551-572.
- Verslype L., A la vie, à la mort. Considérations sur l'archéologie et l'histoire des espaces politiques, sociaux et familiaux mérovingiens, In : Noël R., Paquay I. et Sosson J.-P. (éd.), *Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et de techniques. Nouvelles perspectives* (Typologie des Sources du Moyen Âge occidental, hors-série), Louvain-la-Neuve, 2003.
- Verslype L., Avant le village, l'habitat rural mérovingien. Les sources archéologiques au nord-ouest des royaumes francs (fin Ve-VIIIe s.), In : Yante J.-M., éd., *Autour du « village ». Etablissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles). Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, mai 2003*, Louvain-la-Neuve, sous presse.
- von Freeden U., Koch U. et Wiczorek A., *Völker an Nord- und Ostsee und die Franken. Akten des 48. Sachsensymposiums in Mannheim vom 7. bis 11. September 1997* (Römisch-Germanische Kommission. Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte, 3 - Mannheimer Geschichtsblätter. n.f. 2), Bonn, 1999.
- Wallace-Hadrill J.M., *The Long-Haired Kings* (Medieval Academy Reprints for Teaching, 11), Toronto-Buffalo-London, 1982.
- Werner K. F., La «conquête franque» de la Gaule. Itinéraires historiographiques d'une erreur. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, CLIV, 1996.
- Werner K. F., *Les Origines (avant l'an mil)*, In : Favier J., dir., *Histoire de la France*, vol. 1 (Le Livre de Poche. Références), Paris, 1995.
- Werner K.-F., Faire revivre le souvenir d'un pays oublié : La Neustrie, In : Atsma, *La Neustrie...*, XIII-XXXI.
- Werner K.-F., *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe*, Paris, 1998.
- Werner K.-F., Qu'est-ce que la Neustrie?, In : Périn et Feffer, *La Neustrie...*, 27-38.
- Wiczorek A., éd., *Die Franken. Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben, ausstellungskatalog-Handbuch* Mannheim-Paris-Berlin, Mannheim, 1996.
- Wolfram H. et A. Schwarcz, éd., *Anerkennung und Integration: zu den wirtschaftlichen Grundlagen der Völkerwanderungszeiten. 400-600*, Vienne, 1988.
- Wood I., *Franks and Alamanni in the Merovingian Period. An ethnographic perspective*, San Marino, 1998.

Laurent VERSLYPE

Chercheur qualifié du F.R.S.-FNRS (Fonds national de la recherche scientifique)
Centre de recherches d'archéologie nationale, Université catholique de Louvain

LES CHRONOLOGIES ARCHEOLOGIQUES ET LES ETAPES DYNASTIQUES ET SOCIO-CULTURELLES

Phases des évolutions culturelle, politique et sociale

"accomplissement"
évolution
transition

vd	1	2	3	4
451-486 CHLÉRIC 451-486 451-486 451-486	1	2	3	4
486-500 486-500 486-500 486-500	A	2	3	4
500-529 500-529 500-529 500-529	1	2	3	4
529-540 529-540 529-540 529-540	1	2	3	4
540-561 540-561 540-561 540-561	1	2	3	4
561-584 561-584 561-584 561-584	1	2	3	4
584-600 584-600 584-600 584-600	1	2	3	4
600-629 600-629 600-629 600-629	1	2	3	4
629-640 629-640 629-640 629-640	1	2	3	4
640-670 640-670 640-670 640-670	1	2	3	4
670-710 670-710 670-710 670-710	1	2	3	4
710-751 710-751 710-751 710-751	1	2	3	4
751-800 751-800 751-800 751-800	1	2	3	4
800-843 800-843 800-843 800-843	1	2	3	4
843-888 843-888 843-888 843-888	1	2	3	4
888-911 888-911 888-911 888-911	1	2	3	4
911-951 911-951 911-951 911-951	1	2	3	4
951-1000 951-1000 951-1000 951-1000	1	2	3	4

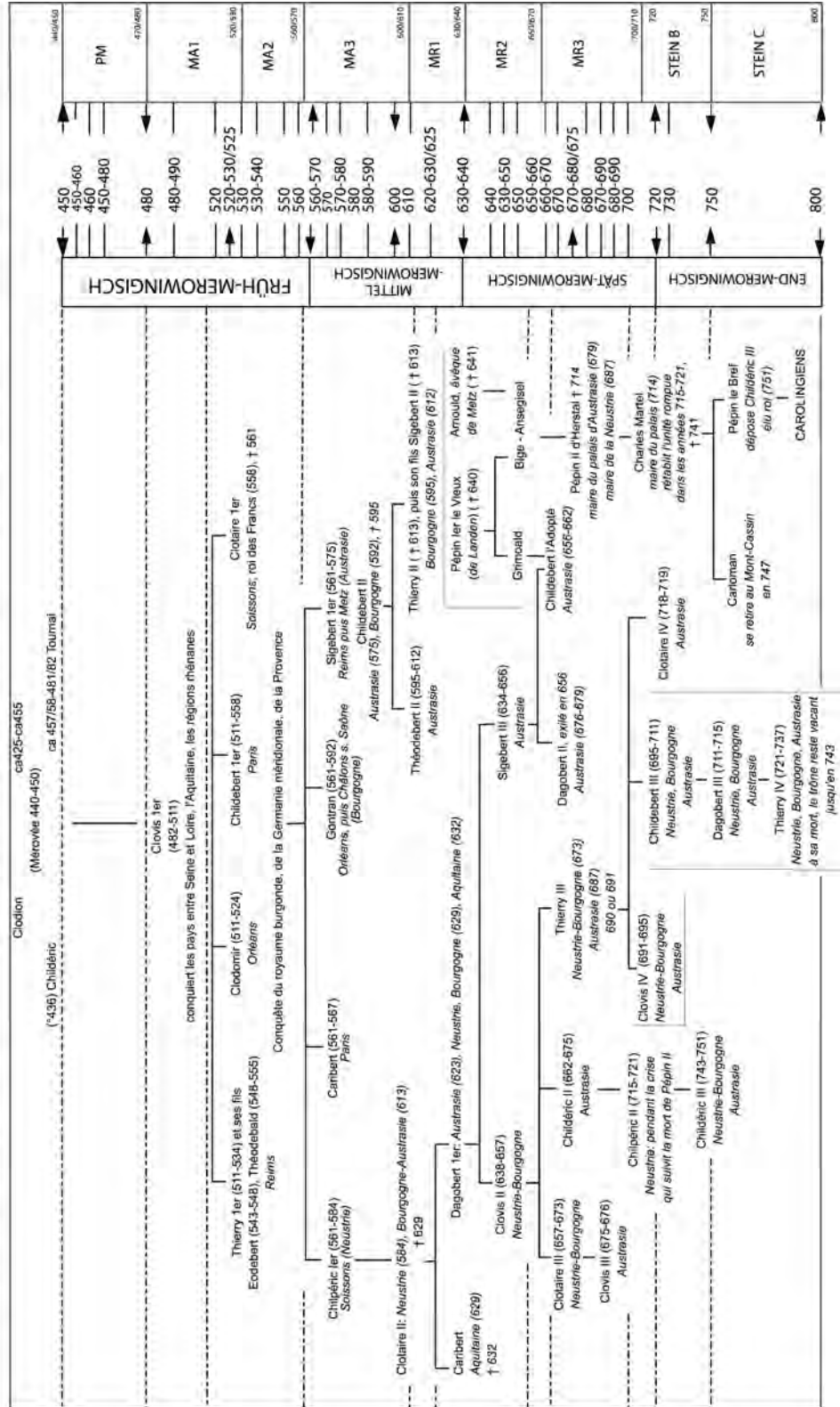


Tableau de la page 23 - références

Les repères chronologiques discutés plus haut et schématisés sur ce tableau (colonnes de droite) ici reposent sur l'examen conjoint des chronologies régionales et monographiques suivantes, non reprises en détail dans le tableau pour des raisons pratiques évidentes: Ament H., Chronologische Untersuchungen an fränkischen Gräberfeldern der jüngeren Merowingerzeit im Rheinland. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 57, 1976, 285-336 ; Ament H., *Das fränkische Gräberfeld von Rübenach* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie B, 7), Mainz-am-Rhein, 1974 ; Ament H., Le cimetière franc de Rübenach (République Fédérale Allemande, Rheinland-Pfalz, Ville de Coblenz) : exemple de méthodologie chronologique, In : Fleury M. et Périn P., *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin. Actes du IIe colloque archéologique de la IVe section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*. Paris, 1973, Paris, 1978, 173-186 ; Ament H., Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit. *Germania*, 55, 1977, 133-140 ; Bayard D., Piton D., Schuler, Legoux R., Le cimetière mérovingien de Moreuil (80) et La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme). IVe-VIIe siècle. Rapport préliminaire. *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1981-8, 157-215 ; Böhme, H.W., Tombes germaniques des IVe et Ve siècles en Gaule du Nord. Chronologie-distribution-interprétation, In : Fleury M. et Périn P., *Problèmes de chronologie...*, 21-38 ; Böhner K., *Die fränkischen altertümer des Trierer landes*, 2 vol., (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie B, 1), Berlin, 1958 ; Böhner K., Zur archäologischen Chronologie der Merowingerzeit, In : *Actes du VIIe Congrès international de l'Union des Sciences préhistoriques et protohistoriques*. Prague, 1966, Prague, 1971, p. 999-1001 ; Christlein R., *Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgäu* (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, 21), Kallmünz/Opf., 1966 ; Fingerlin G., *Die alamannischen Gräberfelder von Güttingen und Merdingen in Südbaden* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie A, 12), Berlin, 1971, 2 vol. ; Hines J., Nielsen K.H. et Siegmund F., *The Pace of Change. Studies in Early-Medieval Chronology*, Oxford, 1999 ; Koch U., *Das Reihengräberfeld bei Schretzheim* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie A, 13), Mainz-am-Rhein, 1977 ; Legoux R. et Périn P., Analyse chronologique relative d'un groupe régional de nécropoles : un exemple dans le Nord-Est de la France, In : Périn P., *La datation des tombes mérovingiennes. Historique. Méthodes. Applications* (Centre de Recherches d'Histoire et de philologie de la IVe section de l'école pratique des hautes études. V. Hautes études médiévales et modernes, 39), Genève, 1980, p. 205-282 ; Legoux R., La nécropole mérovingienne de Cuignières (Oise). Chronologie par permutations matricielles et répartitions topographiques. *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1980-7, p. 211-222 ; Legoux R., Le cadre chronologique de Picardie. Son application aux autres régions en vue d'une chronologie unifiée et son extension vers le romain tardif, In : Delestre X. et Périn P., *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats. Actes des XVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne*. Rouen, 1994 (Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, 7), Condé-sur-Noireau, 1998, p. 137-188 ; Legoux R., Périn P. et Vallet F., *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* (Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne, n° hors-série), Saint-Germain-en-Laye, 2004 ; Martin M., Das Frühmittelalter, In : *Chronologie. Archäologische Daten der Schweiz* (Antiqua, 15), Basel, 1986, 99-117, 178-191, 240-241 ; Moosbrugger-Leu R., *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz : ein Beitrag zur Geschichte der Besiedlung der Schweiz durch die Burgunde und Alamanen* (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 14), Basel, 1967 ; Neuffer-Müller et Ament H., *Das fränkische Gräberfeld von Rübenach* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie B, 7), Berlin, 1973 ; Périn P., La question des « tombes-références » pour la datation absolue du mobilier funéraire mérovingien, In : Delestre et Périn, *La datation...*, 137-188 ; Pirling R., *Das römisch-fränkische gräberfeld von Krefeld-Gellep. 1964-1965* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie B. Die Fränkische Altertümer des Rheinlandes, 10), Berlin, 1979 ; Piton D., *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu* (Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et de Pas-de-Calais, 20), Berck-sur-Mer, 1985 ; Roth H. et Theune C., *Zur Chronologie merowingerzeitlicher Frauengräber in Südwestdeutschland. Ein vorbericht zum Gräberfeld von Weingarten, Kr. Ravensborg* (Archäologische Informationen aus Baden-Württemberg, 6), Stuttgart, 1988 ; Schmidt B., *Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland* (Veröff. Landesmuseum Vorgesch., 18), Halle, 1961 ; Siegmund, F., *Merowingerzeit am Niederrhein. Die frühmittelalterlichen Funde aus dem Regierungsbezirk Düsseldorf und dem Kreis Heinsberg* (Rheinische Ausgrabungen, 34), Köln, 1998 ; Stein F., *Adelsgräber des 8. Jahrhunderts in Deutschland* (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit. Serie A, 9), Berlin, 1967 ; Werner J., *Das alamannische gräberfeld von Bülach* (Monographien zu Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 9), Basel, 1953 ; Werner J., *Das alamannische Gräberfeld von Mindelheim* (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, 6), Kallmünz/Opf., 1955 ; Werner J., *Münzdatierte Austrasische grabfunde*, Berlin-Leipzig, 1935.